



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception :		Cadre réservé à l'autorité environnementale
Dossier complet le :		N° d'enregistrement :

URBAN CAMPUS : Construction d'un bâtiment comportant une école, une résidence hôtelière pour étudiants et ses services

1. Intitulé du projet

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom : _____ Prénom : _____

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale : FONCIERE FT RP

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale : M. Michel OHAYON

RCS / SIRET : 4 9 0 6 8 9 1 0 6 4 0 0 0 1 5 Forme juridique : SCI

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (CPE, IOTA, etc.)
39 a) Travaux, constructions et opérations d'aménagement.	Construction d'un immeuble regroupant un hôtel, une école et une halle de sport à Guyancourt 78280, dont la surface de plancher créée au sens de l'article R.111-22 du code de l'urbanisme ou une emprise au sol au sens de l'article R.420-1 du code de l'urbanisme comprise entre 10 000 et 40 000 m ² . La superficie de la parcelle est de 3598 m ² . Elle est située dans le secteur à proximité des dessertes de transports en commun d'un rayon inférieur à 1000 m à compter de l'entrée de la gare RER de l'agglomération de Saint-Quentin en Yvelines.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition
Le projet prévoit la démolition d'un immeuble de bureaux existant dans sa totalité (R+3 sur 2 sous-sols) afin de libérer l'emprise de toute la parcelle. Puis il prévoit la construction d'un établissement recevant du public sur toute la superficie de la parcelle. L'infrastructure du bâtiment créée se compose d'un niveau destiné aux équipements sportifs. 4 niveaux inférieurs sont aménagés en espace de stationnement. Ce parking ne sera pas ouvert au public et aura une capacité de 379 stationnements autos dont 65 pour véhicules électriques afin de répondre à la réglementation en vigueur. Un vaste local au rdc, 500m², est réservé aux 2 roues. Actuellement l'étude de trafic n'est pas effectuée. Le flux des véhicules sera particulièrement réduit car le concept de l'Urban Campus offre sur place aux étudiants tous les services pour qu'ils puissent mener à bien leurs études. La temporalité des déplacements montrera que le flux sera plus important au début et en fin de semaine scolaire. Le bâtiment projeté se compose de 9 niveaux en superstructure, y compris le rez-de-chaussée. Le programme définit sur les 2 premiers niveaux (rdc et r+1) l'installation d'une école avec des salles de formation, une médiathèque, une administration et une salle de conférences. Au rdc, 2 restaurants seront installés à proximité de l'entrée principale. Les façades intérieures d'un patio central à l'air libre, offriront un éclairage naturel aux étages supérieurs. Un espace végétalisé couvrira le sol du patio et sera éventuellement accessible depuis le r+1. Du r+2 au r+8 et partiellement au r+1, l'hôtel sera constitué de chambres individuelles, de junior suites de 2 et 3 chambres, d'espaces de détente et de locaux de services...

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

4.2 Objectifs du projet

Ce projet répond à la demande des universités et écoles de la région, dont les locaux sont en nombres insuffisants et les effectifs sont en constante augmentation.

Le concept dénommé « URBAN CAMPUS » propose aux étudiants des commerces et des services à la carte : restaurants à thème et cafétéria, salles de sports, salle de formation, coworking, hébergement qualitatif hôtelier... Le projet immobilier repose sur l'exploitation des différents locaux par le biais d'un mandat de gestion pour l'activité de coworking et par la mise à bail commercial des espaces dédiés aux activités : d'hébergement, salles de formation, auditorium, restaurants, cafétéria, salles de sports. Etudiants, Professeurs, Conférenciers, Chercheurs, Entrepreneurs seront les utilisateurs des différentes entités du projet. celles-ci ne seront pas accessibles à tout public.

Le bâtiment sera un lieu d'échange internationale et proposera aux étudiants :

L'école, des salles de formation, un auditorium, une médiathèque, le coworking, les locaux administratifs du Campus...

L'hôtel, des chambres individuelles meublées et équipées de réseaux et appareils de communication, des juniors suites de 2 ou 3 chambres, des cuisines collectives, des espaces de détente...

Le service de restauration, des salles à manger, espaces de distribution, cafétéria...

La halle de sports, futsal, squash, bassin de nage, fitness, salles de musculation...

Tous les autres services seront intégrés au bâtiment : Cuisines, buanderies, laveries, communication...

L'atrium et une partie de la toiture, des jardins d'agrément...

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Une charte du chantier respectueux de l'environnement sera élaborée. Le futur bâtiment fera l'objet d'une certification BREEM very good.

Les travaux de démolition : Le bâtiment existant sera totalement détruit. La classification des déchets permettra d'évacuer les gravats suivant un plan de gestion vers des sites et stockages appropriés, et éventuellement de les recycler. Les débris issus du chantier seront acheminés vers les sites qui permettront une revalorisation des terres excavées. Le bâtiment étant occupé actuellement, l'étude des sols et le diagnostic de pollution n'ont pas encore été effectués. Suivant les conclusions de ces rapports les opérations de décontaminations pourront être effectuées. Lors des travaux, la banquette arbustive et les arbres de l'avenue du 8 mai 1945, rue Joseph Cugnot et James Joule seront protégés. La construction projetée occupant la totalité de la parcelle, il y aura peu d'aménagements en limite de terrain. La structure du bâtiment sera réalisée en béton et les façades sur rue comme sur cour isolées extérieurement seront habillées d'un complexe métalliques et de produits verriers. Les matériaux utilisés et les éléments techniques choisiront les performances énergétiques du bâtiment.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'accès principal des piétons s'effectuera depuis la Place des Frères Montgolfier, ceux des autos et des cycles, des services et du personnel depuis la rue James Joule. L'intérieur du bâtiment sera traité qualitativement et les différentes destinations des locaux feront l'objet d'une décoration spécifique. L'ensemble des prestations techniques, l'acoustique, la thermique, seront conformes à la réglementation en vigueur. La décoration sera particulièrement soignée. La surface de plancher du bâtiment projeté est de 27 250 m² environ. La surface des stationnements des véhicules sera de 11 900 m² environ et celle des locaux techniques de 800 m² environ réparties sur 6 niveaux (du RDC au R-5). Les façades seront implantées en limite de l'alignement des rues et en mitoyenneté de la propriété sans aucun retrait, excepté le léger arrondi des angles du bâtiment. Le gabarit s'inscrira dans le respect du plan local d'urbanisme. Les façades sur rue seront assises sur un soubassement et couronnées d'un attique arboré. Des matériaux et des couleurs définiront les aspects différents de ces 3 entités. Le soubassement regroupant les 2 premiers niveaux est affecté essentiellement à l'Ecole.

Gestion de l'eau de pluie : des bassins de rétention permettront utilisation de l'eau de pluie pour l'entretien et l'arrosage des plantations et des surfaces végétalisées.

2 chaufferies fonctionnant au gaz assureront les besoins énergétiques du bâtiment.

Les végétaux : Le projet n'est pas soumis à une autorisation spécifique (défrichage, déboisement). 8 arbres supprimés, des érables, de la propriété seront restitués dans des jardinières d'agrément d'une hauteur d'1 mètre de terre végétale, disposées dans un atrium arboré. Où il est prévu un étage de plantations, arbres, arbustes, herbacées, dont les essences végétales variées auront une production de fleurs et de fruits étalée dans l'année. D'autres espaces plantés seront situés en partie sur la toiture terrasse de la construction qui sera accessible aux résidents. Le fait de végétaliser l'atrium et une partie de la toiture multipliera considérablement les surfaces plantées de l'existant.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Demande de Permis de Construire comprenant une démolition

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Dans ses plus grandes dimensions :	
Longueur = 94,50 m	
Largeur = 54,50 m	
Hauteur = 27,00 m	
Emprise au sol = 3 598 m ²	
Surface de plancher = 27 250 m ²	
Nombre de chambres = 725	
Places de stationnement autos = 379 dont 65 véhicules électriques	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

2 avenue du 8 mai 1945
78280 Guyancourt

Coordonnées géographiques¹

Long. 02°05'35"48 Lat. 48°28'57"48

Pour les catégories 5^a a), 6^a a), b) et c), 7^a a), 9^a a), 10^a, 11^a a) et b), 22^a, 32^a, 34^a, 38^a, 43^a a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Point d'arrivée :

Communes traversées :

Néant

Long. ° ' " " Lat. ° ' " "

Long. ° ' " " Lat. ° ' " "

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation d'impact environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

[Empty text area for project description and authorization date]

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Les-donnees-environnementales-htm>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire. Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :

Lequel/Laquelle ?

Oui Non

Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Ressources			
Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le bâtiment existant qui sera totalement détruit, occupe partiellement la parcelle et possède 2 niveaux de sous-sols, l'emprise du bâtiment projeté occupera la totalité de la surface de la parcelle et la construction créera 4 niveaux de sous-sols supplémentaires. Le calcul des déblais issus du chantier devrait être approximativement de 60 000 m ³ . Ils seront acheminés vers les sites qui permettront une revalorisation des terres excavées.
Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel			
Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrite) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

<p>Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Est-il concerné par des risques technologiques ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Risques Est-il concerné par des risques naturels ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Engendre-t-il des risques sismiques ? Est-il concerné par des risques sismiques ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Nuisances Engendre-t-il des déplacements/des trafics</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

<p>Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions			
<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Patrimoine / Cadre de vie / Population Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

6.2. Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3. Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Néant

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ce projet ne portant aucune incidence notable sur l'environnement et la santé humaine, il devrait être dispensé d'une évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
<input checked="" type="checkbox"/>	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;
<input checked="" type="checkbox"/>	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
<input checked="" type="checkbox"/>	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;
<input checked="" type="checkbox"/>	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
<input checked="" type="checkbox"/>	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;
<input checked="" type="checkbox"/>	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Néant	Objet
-------	-------

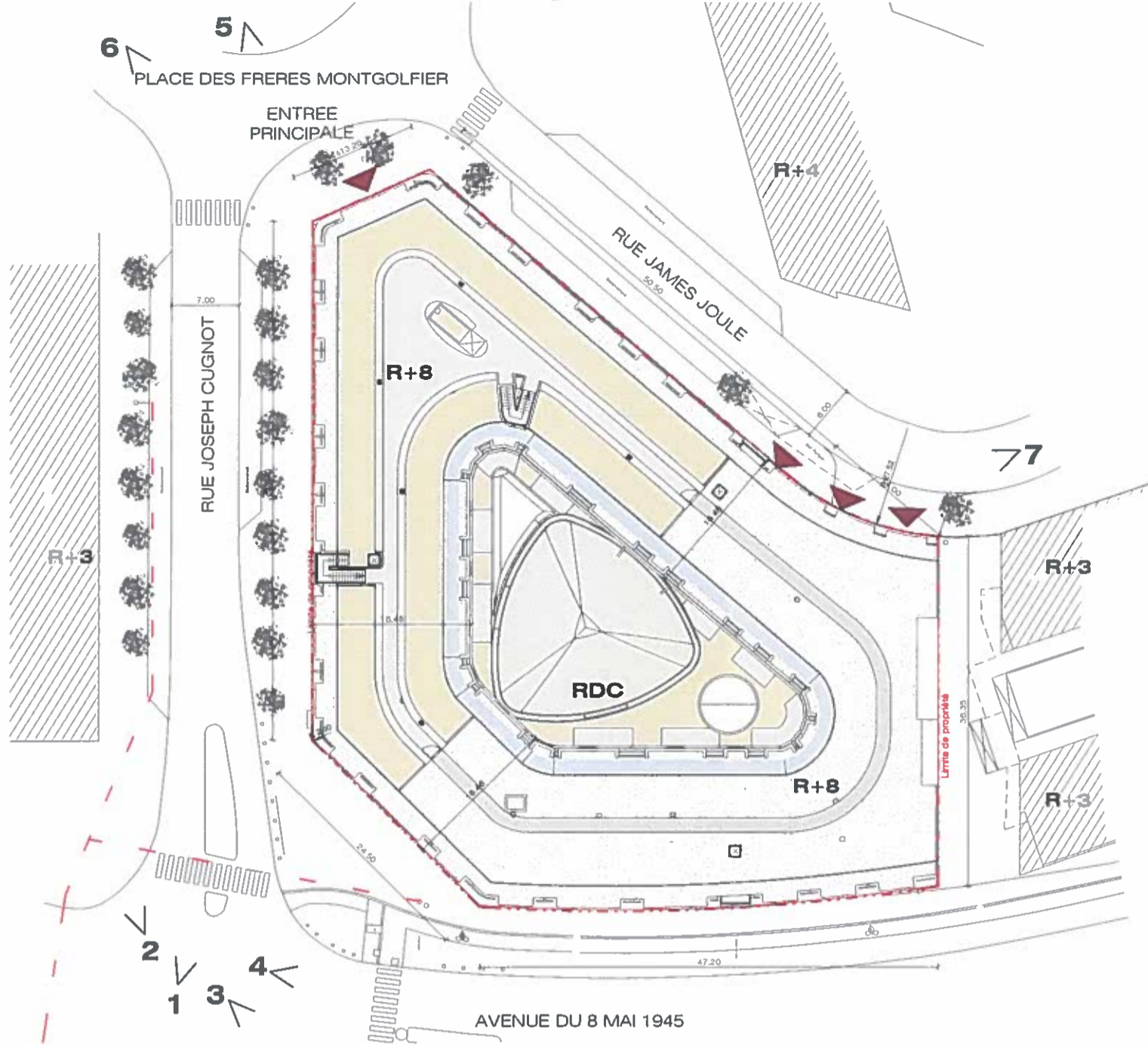
9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

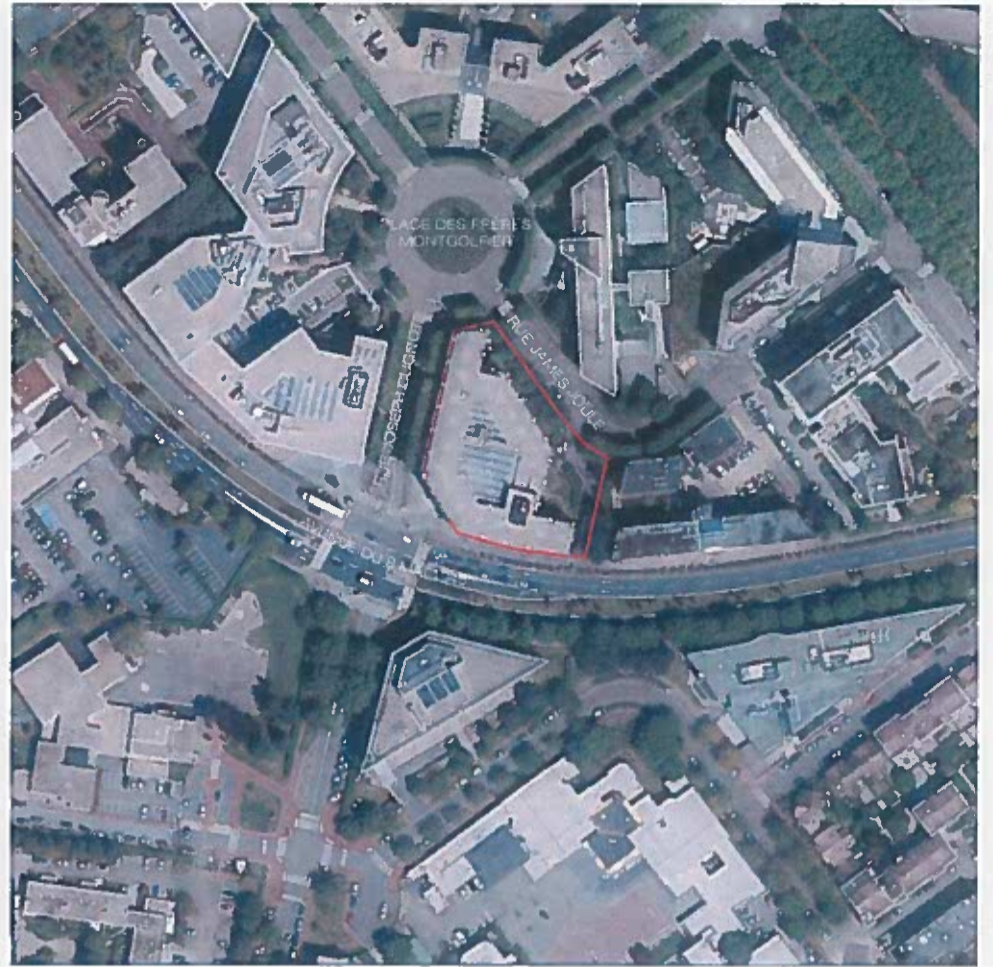
Fait à le

Signature 
SCI FONCIERE PT RP
2 Cours de l'Inlandance
33000 BORDEAUX
Biroi 480 349 004 RCS BORDEAUX

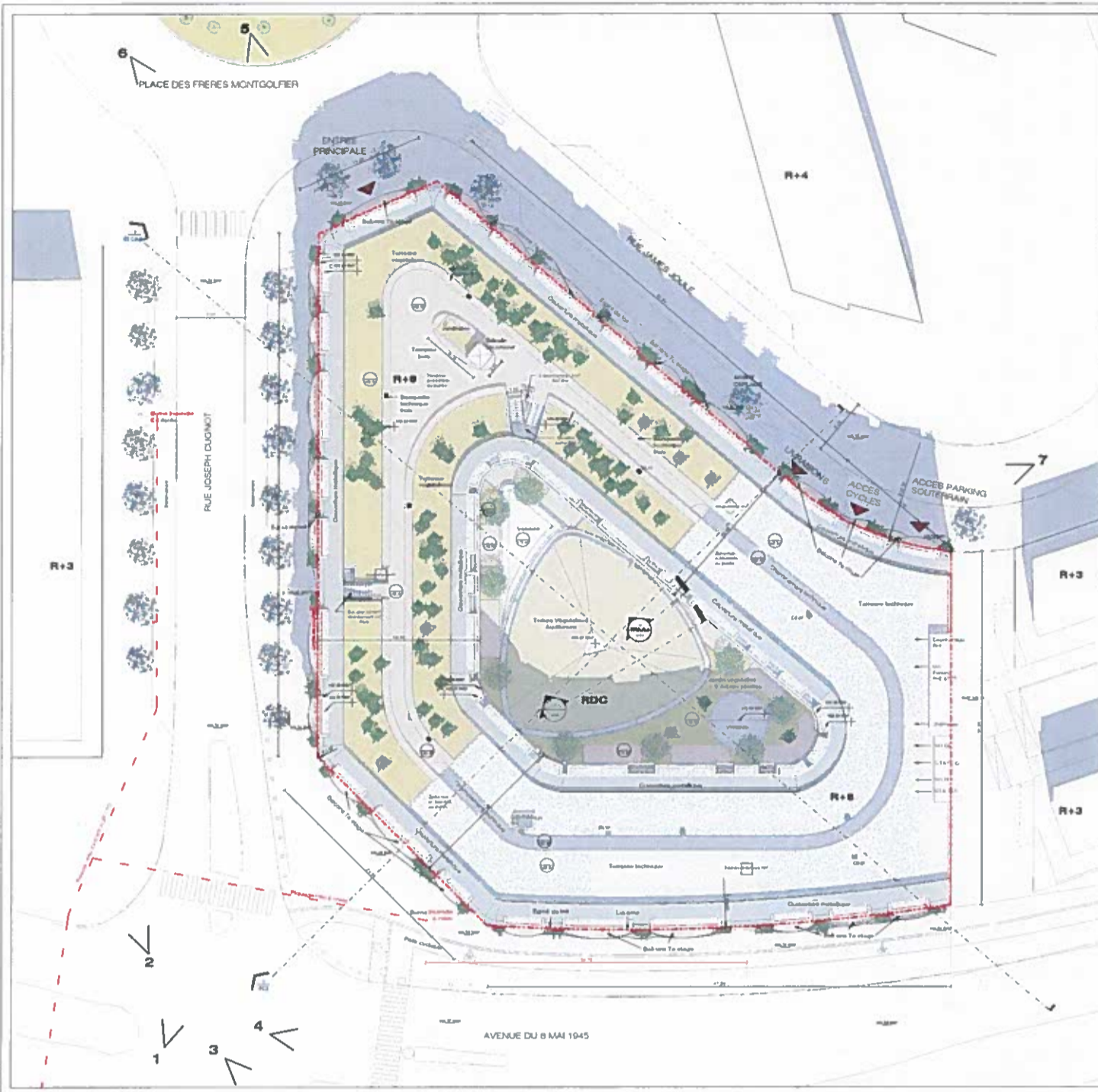
ur le cadre ci-dessus



URBAN CAMPUS Place des Frères Montgolfier 78 200 GUANCOURT	B&B Architectes 6, Esplanade de la Manufacture 92130 Issy Les Moulineaux tél.: 01 58 88 39 90 fax: 01 58 88 39 91	SCI FT RP 2, Cours de Philadelphe 33000 Bordeaux	EVALUATION ENVIRONNEMENTALE	ANNEXE n°3 REPERAGE PHOTOGRAPHIQUE	n° plan: AW 03.1	échelle: 1 : 400 date de rendu: 11 JUIN 2018
---	--	--	------------------------------------	---	------------------	---



URBAN CAMPUS Place des Frères Montgolfier 78 200 GUYANCOURT	B&B Architectes 6, Esplanade de la Manufacture 92130 Issy Les Moulineaux tél.: 01 56 88 39 90 fax: 01 56 88 39 91	SCI FT RP 2, Cours de l'Industrie 33000 Bordeaux	EVALUATION ENVIRONNEMENTALE	ANNEXE n°2 PLAN DE SITUATION	n° plan: AN 02	échelle: date de rendu: 08 JUIN 2018
--	--	--	------------------------------------	-------------------------------------	----------------	---



URBAN CAMPUS
Place des Frères Montgolfier
75 280 GUYANCOURT

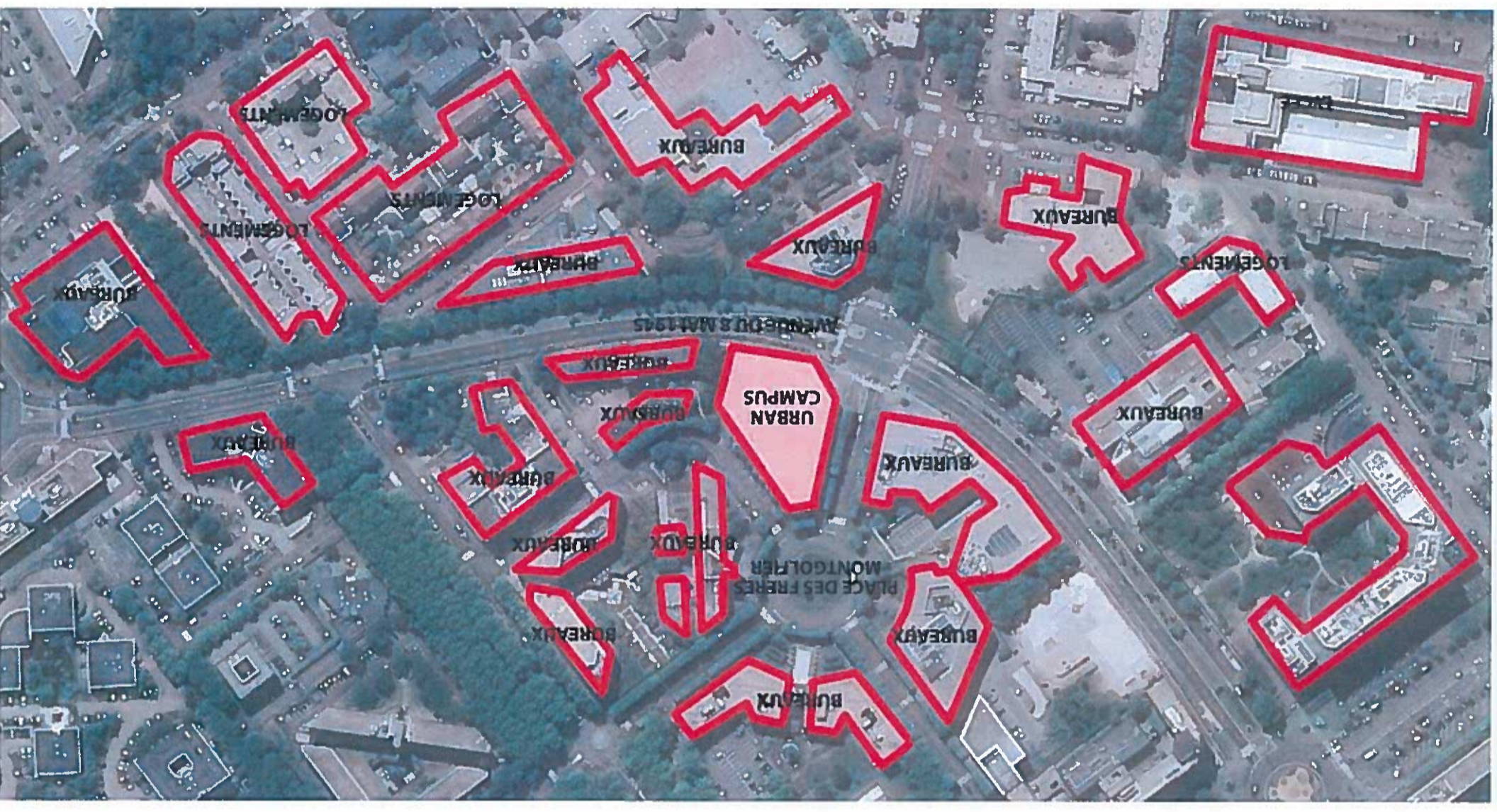
EVALUATION ENVIRONNEMENTALE

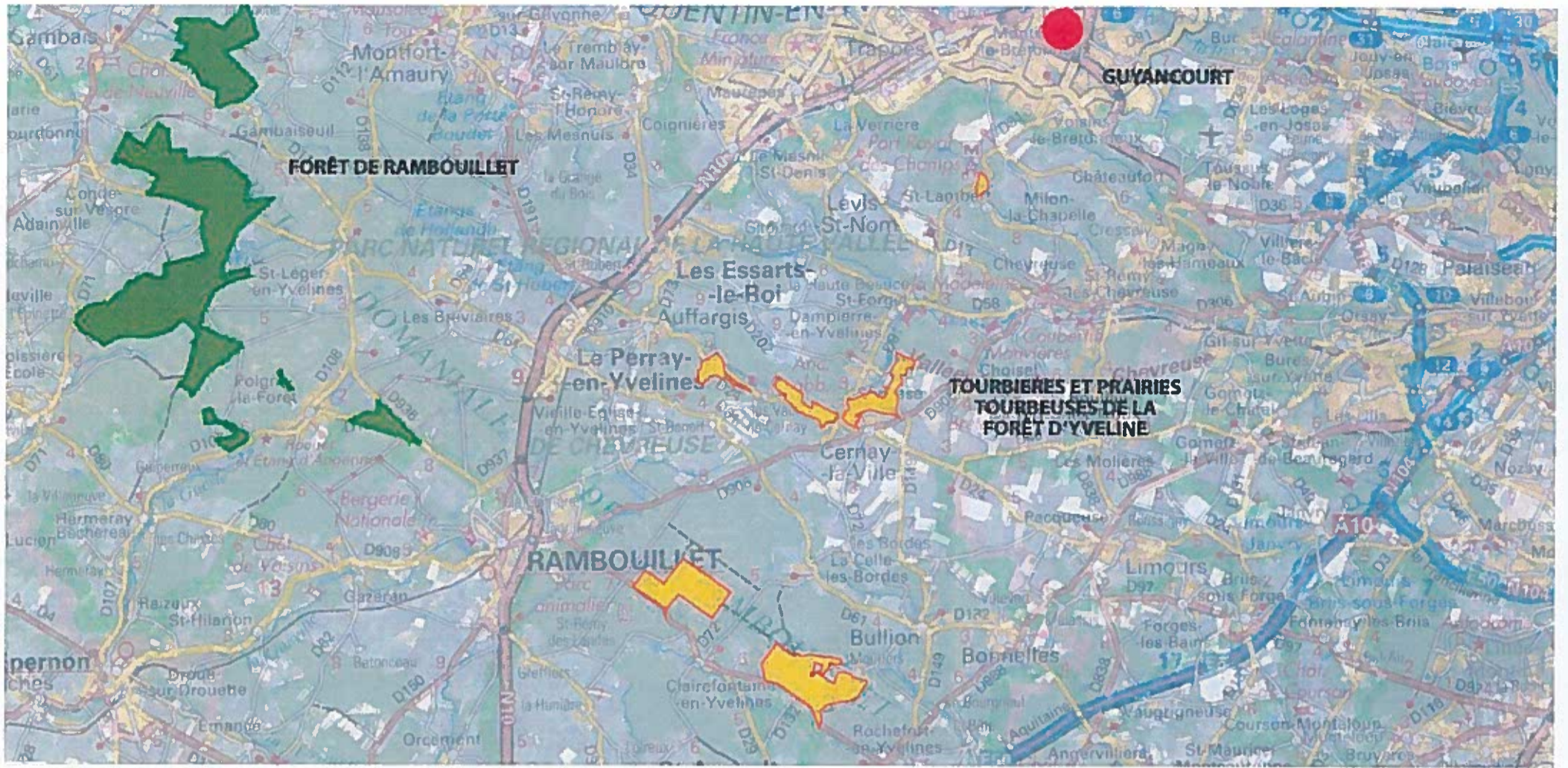
Maitre d'ouvrage	SCS FT RP 2 Rue de Valenciennes 93000 GUYANCOURT	
Bureau de Conception	SOCOTEC FRANCE 4 rue de Valenciennes 93000 GUYANCOURT T : 01 48 00 20 20 - F : 01 48 27 30 43	
Architecte d'Opération	B&B ARCHITECTES 6 rue de Valenciennes 93000 GUYANCOURT T : 01 48 00 20 20 - F : 01 48 27 30 43	
Bureau d'Etude	T. GONZALEZ 6 Rue de Valenciennes 93000 GUYANCOURT T : 01 48 00 20 20 - F : 01 48 27 30 43	
Bureau d'Etude SD	CAUPEL & ASSOCIES Caupey Boulevard - 62 Rue Jacques Hérold 75112 Paris Cedex 12 T : 01 42 02 11 42 - F : 01 42 02 11 42	

ANNEXE n°4 PLAN DU PROJET

N° de plan		N° de page		N° de volume		N° de série		N° de date		N° de version	
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1

AN 04





URBAN CAMPUS Place des Frères Montgallier 78 200 GUYANCOURT	B&B Architectes 6, Esplanade de la Manufacture 92130 Issy Les Moulineaux tél. 01 58 88 39 90 fax: 01 58 88 39 91	SCI FT RP 2, Cours de l'Indépendance 33000 Bordeaux	EVALUATION ENVIRONNEMENTALE	ANNEXE n°6 LOCALISATION DES SITES NATURA 2000 SITES D'INTERÊT COMMUNAUTAIRE	n° plan: AN 02.1 échelle: date de rendu: 08 JUIN 2018
--	---	---	------------------------------------	---	---

URBAN CAMPUS
Place des Frères Montgoult
18 200 GROUPOULT

B&B Architectes
E. Esplanade de la Manufacture 92120 Bois Les Bouillottes
Tel. 01 58 88 30 30 Fax. 01 58 88 30 91

SCI FT RP
2, Cours de Philosophie 33000 Bordeaux

EVALUATION
ENVIRONNEMENTALE

ANNEXE n°6 LOCALISATION DES SITES NATURA 2000
ZONES DE PROTECTION SPECIALE

N° plan: AM 00.2
échelle:

date de rendu: 08 JANV 2018

